

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 06/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absente excusée : Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 11/03/2024

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les nouvelles dispositions de la protection sociale complémentaire (PSC).

Il indique que le Centre de Gestion va lancer un appel public à concurrence pour proposer aux employeurs et à leurs agents des garanties collectives d'assurances (risque prévoyance) à effet du 1^{er} janvier 2025. Cette procédure permettra aux agents de la commune de bénéficier de taux de cotisation mutualisés plus avantageux.

Monsieur le Maire, indique qu'il a validé une lettre d'intention pour associer la commune de Curel à cette procédure du CDG.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, d'entériner cette décision et d'associer la commune à cette procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la déclaration d'intention signé par Monsieur le Maire, associant la commune à la procédure que va lancer le Centre de Gestion concernant la protection sociale complémentaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 25 mars 2024.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE

A blue ink signature of Antoine Polatouche, the secretary, located below the printed name.